

Bulletin municipal

EDITO

Chers concitoyens, l'année 2021 est terminée. Alors que nous pensions être sortis d'affaire, il n'en est rien! Nous sommes toujours à la merci de ce COVID 19 et de ses nombreux variants. Vaccins ? pas vaccins ? on est obligé de se rendre à l'évidence, le vaccin nous protège et protège les autres. Personnellement, je suis un pro vaccins et je suis convaincu que nous viendrons à bout de cette épidémie quand tout le monde aura compris les bienfaits de la vaccination. Alors, si nous avons un vœu à formuler, pour cette nouvelle année, bien sûr c'est de retrouver une vie normale sans barrière, sans retenue. Faisons confiance à la science et à nos chercheurs :

Plus que jamais : bonne année à tous et bonne santé et souhaitons que l'année 2022 soit l'année du retour à une vie normale.



Fresques de l'église de Vertuzey après restauration

La journée citoyenne

Cette année nous avons souhaité renouer avec l'organisation de nos journées citoyennes. Mode d'emploi : nous choisissons un site, nous retenons une date, nous lançons l'invitation à l'ensemble de la population : l'objectif étant de passer une journée agréable chargée de convivialité tout en cherchant à remettre en valeur notre patrimoine :

nous avons donc choisi d'entretenir le site des Carrières :

le tacot, le site complet du lavoir avec ses escaliers, la source ainsi que la place de pique-nique.

Une quarantaine de personnes répondait à l'appel et la journée s'est terminée autour d'un barbecue. Encore merci à tous et rendez-vous au printemps pour la prochaine journée citoyenne où nous tenterons d'ouvrir le passage à la voie verte entre Euville et Vertuzey



Les participants à la journée citoyenne



La sécurité : notre premier souci

Le trottoir devant la maison des associations, refait à neuf au mois de juin est destiné en premier lieu aux piétons et aux parents amenant leurs enfants à l'école communale, et non prévu comme lieu de stationnement sauvage de véhicules. La municipalité a dû en urgence, poser des bornes de sécurité pour matérialiser l'interdiction de station-

ner. A proximité immédiate, sur le parking de l'église, existent dix places de stationnement qui sont à l'entière disposition des usagers.



Plein succès pour la brocante annuelle

Le dimanche 29 Août, la traditionnelle brocante organisée par les handballeurs du centre sportif d'Euville, s'est déroulée comme l'année dernière, avec les mesures de sécurité rendues obligatoires par la préfète de la Meuse. Le port du masque n'a pas découragé un nombreux public à se déplacer pour ce rendez-vous annuel très prisé.

Le temps nuageux accompa-

gné de quelques rayons de soleil, a contribué à la pleine réussite de cette journée. 125 exposants ont répondu présents. Ceux -ci, répartis sur 1300m de stands à parcourir de part et d'autre des rues Civet, des carrières et rue de France ont été au

rendez-vous pour le grand plaisir des centaines de chineurs.

Les organisateurs peuvent être félicités de ce plein succès



Inscription sur les listes électorales

Dans le cadre des élections présidentielles et législatives prévues en 2022, nous vous informons que vous pouvez vous inscrire jusqu'au :

- **vendredi 4 mars 2022**
pour les présidentielles
- **vendredi 6 mai 2022**
pour les législatives

Il existe une téléprocédure d'inscription sur les listes électorales :

<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Le CERFA dématérialisé, qui était généré, automatiquement, a été supprimé; Il est remplacé par un récépissé qui est envoyé par courriel à l'électeur

Pensez à vous inscrire !



Un nouveau site internet

Un nouveau site internet est en cours de réalisation...veuillez attendre la fin du téléchargement



Nos services

Participation de la commune pour les licences sportives des enfants

Proposée par la Commission Jeunesse et validée par le Conseil Municipal, nous avons souhaité participer financièrement aux activités extra-scolaires des Jeunes, en remboursant la somme de 20 € sous forme de bons d'achats.- Qui peut en bénéficier ?

Les enfants du Grand-Euville, âgés entre 3 et 15 ans, titulaires d'une licence sportive ou adhérent à une association artistique ou culturelle pour la saison 2021/2022

- Sous quelle condition ?

Le justificatif de paiement de la licence/cotisation à une association sportive, artistique ou culturelle sera demandé.

- En pratique :

Les bons seront valables 3 mois à compter du jour de réception.

Ils seront utilisables dans nos commerces locaux et chez des partenaires qui travaillent avec notre collectivité (la liste détaillée et actualisée vous sera communiquée en Mairie)



Travaux d'urgence

Suite aux violents orages qui se sont abattus sur notre village à la fin du mois de juillet et au mois d'août, le carrefour rue des carrières / chemin de Gonfontaine pose problème aux riverains.

Les bordures de trottoirs censées canaliser l'eau pluviale et l'avaloir installé au niveau du virage, ne remplissent dès lors plus leur rôle initial lors des fortes précipitations.

Cet état de fait, provoque très vite la traversée d'un flot continu d'eau et de coulée de sédiments en direction de la propriété riveraine se trouvant juste en face du carrefour avec le risque de se trouver partiellement

inondée très rapidement par fortes pluies.

Pour y remédier, l'entreprise CHARDOT a été commissionnée rapidement par la mairie, pour réaliser dans un premier temps, la modification du bas côté droit du chemin de Gonfontaine en reprenant les accotements et en créant une rigole permettant l'évacuation d'une grande partie de l'eau de ruissellement provenant de la chaussée.

Dans un deuxième temps, la pose d'un avaloir de grande taille juste avant le virage, permettra l'évacuation d'un maximum d'eau de pluie dans le réseau d'assainissement du carre-

four.

Enfin, les futurs travaux prévus par les propriétaires de la maison située au dessus du carrefour, concernant la captation et l'évacuation des eaux de ruissellement provenant de leur propriété, permettront d'alléger grandement le flux d'eau arrivant au niveau du rond-point. Ces différentes mesures, urgentes et imprévues au budget 2021, doivent répondre efficacement au besoin de sécurité et de tranquillité des riverains concernés.



**Carrefour chemin de
Gonfontaine**

La commune au service de sa jeunesse

Depuis de nombreuses années, les élus réfléchissent à implanter des équipements sportifs en faveur de la jeunesse sur chacun de nos villages.

Promesse de campagne qui devrait voir le jour dans quelques semaines sous la forme de 4 terrains multisports.

Le choix de l'implantation d'un stade multisports est déterminant pour son acceptation par le voisinage. Trop près des habitations, il peut parfois être l'objet de discordes avec les riverains, trop loin, aucune surveillance d'adultes ne peut s'exercer. C'est pourquoi vous avez fait le choix des emplacements

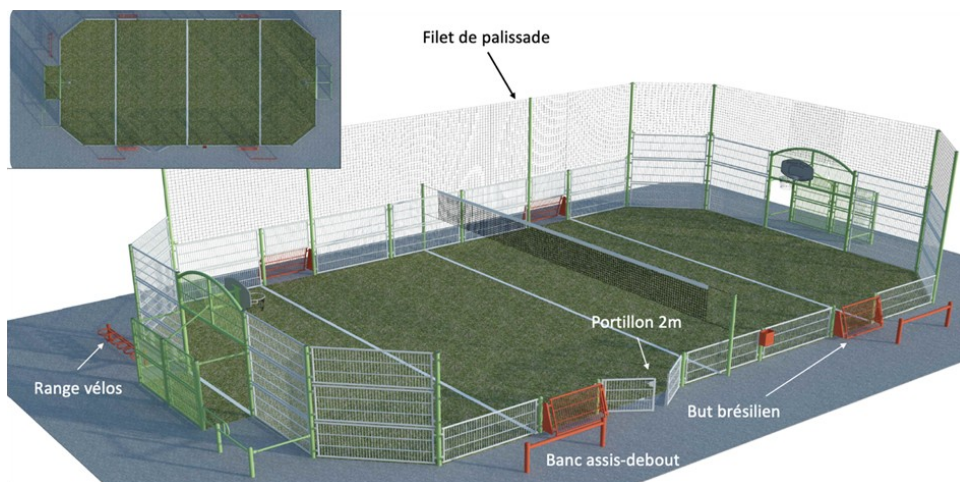
de ces terrains lors des commissions consultatives ou citoyenne pour Euville le terrain des feux de la St Jean et pour Ville-Issey, Vertuzey et Aulnois les aires actuelles de jeux accueilleront ces nouveaux équipements.

Les terrains multisports sont publics, implantés sur des terrains communaux en accès libre mais sélectif, ayant pour finalité de laisser passer les piétons et les personnes à mobilité réduite, tout en empêchant l'accès des deux-roues.

Les terrains sont d'abord conçus dans le but de favoriser et développer les liens sociaux entre les habitants d'une même commune.

Les différents liens qui unissent les habitants pratiquant des activités ensemble, favorisent également le dynamisme de nos communes. En effet, ces derniers pourront prendre l'initiative de créer des événements inter-village au sein de notre commune.

Bon à savoir : les vélos, cyclo-moteurs et animaux sont interdits à l'intérieur des terrains multisports. Vérifiez que les jeux utilisés correspondent bien à l'âge de votre enfant. Les enfants doivent toujours être accompagnés et sous la surveillance d'un adulte.



La voie verte Euville-Vertuzey

Un des moments forts de cette fin d'année pour la municipalité est la création et l'aménagement d'une voie verte entre Euville et Vertuzey. Les études sont finalisées, une présentation en commission travaux et un accord du conseil municipal vont nous permettre de lancer l'appel à concurrence avant la fin de l'année.

Le souhait de la municipalité est de relier, dans un premier temps, les villages d'Euville et de Vertuzey par une voie verte et permettre ainsi des déplacements agréables et sécurisés par rapport à la route départementale D36.

Cette démarche s'inscrit parfaitement et conjointement dans un esprit de développement touristique mais également d'échange et de déplacement entre nos villages. Concernant l'aspect touristique, nos 4 villages sont dotés d'un riche patrimoine culturel et culturel.

Ces voies pourraient être empruntées pour de simples prome-

nades en famille.

Cette voie verte empruntera le chemin de halage du Canal de l'Est depuis la halte fluviale d'Euville à l'aire de jeux de Vertuzey avec un débouché sur la rue sous les Vignes en direction du centre du village et du lotissement La Chalée. Une convention entre la mairie et VNF est en cours de rédaction.

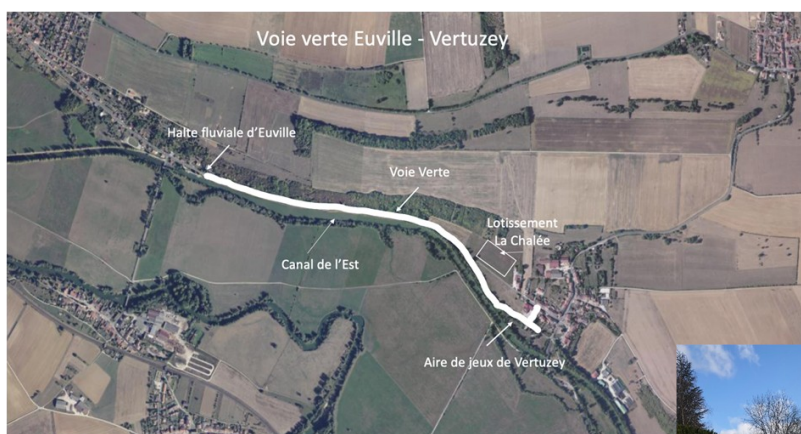
Cet ensemble comportera les panneaux de signalisation réglementaires ainsi que du balisage touristique à ses abords.

Ce parcours sera interdit à tous véhicules à moteur sauf aux véhicules de secours et aux agents de VNF. La proximité du canal fait que les enfants devront toujours être accompagnés d'un adulte. De nombreux pêcheurs fréquentent cette voie d'eau, une attention particulière leur sera

réservée lors des travaux pour que ce loisir persiste.

Cette voie répond à un certain nombre de critères, sa largeur est de 3m. sur une longueur de 1800m. Sa surface sera réalisée en enrobé dont les caractéristiques de granulométrie sont identiques à la surface d'un trottoir, ce qui pourrait permettre une entrée de celui-ci dans le programme Eurovélo 19 la Meuse à vélo.

La Meuse à vélo / EuroVelo 19 longe sur plus de 1000 km ce fleuve européen et propose en France 443 km d'itinéraires cyclables. Depuis le plateau de Langres où elle prend sa source, jusqu'à son embouchure commune avec le Rhin aux Pays-Bas.



La future Voie Verte



L'accès à la carrière de la Sablière fermé au public

Le site dit « De la Sablière » est la première carrière qui se trouve sur le parcours balisé « circuit de la pierre » quand on commence la ballade par le chemin en calcaire « Du Tombois » (parcours de santé).

C'est une ancienne exploitation de la Cie CIVET. Identifiable par le sable jaune qui constitue son découvert, le lieu est notamment apprécié par les amateurs de géologie pour l'observation de ses sédiments riches en fossiles.

Cette ancienne carriè-

re, située pour moitié sur le territoire de VIGNOT est sous l'entière responsabilité du Maire d'Euville.

Malheureusement, les faits suivants ont récemment été constatés :

- incivilités (installation de banc, tables, inscriptions),
- des activités illicites qui mettent en péril la sécurité (tirs en dehors d'une action de chasse)
- activités pratiquées sans autorisations préalables (aménagement de lignes d'escalade)

Le Maire (qui rappelle, est le garant du bon ordre et de la sûreté sur sa commune) a donc été amené à prendre cette décision radicale : fermeture du portail afin d'interdire l'accès au public jusqu'à nouvel ordre.



Le LIONS CLUB lance une opération « environnement »

En partenariat avec la commune, le Lions Club organise le **samedi 26 mars 2022** matin une opération environnement afin de nettoyer nos villages.

Un appel au bénévoles est lancés (adultes et enfants) au sein de la mairie

Rendez-vous le samedi 26 mars 2022 à 9h00 sur la place du lavoir Rue Civet pour Euville





Remise en état du chemin de St Etienne Champ



Au mois de mars 2021, le tracé « du chemin Saint Etienne champ » a été redéfini par un géomètre et ses limites cadastrales vérifiées.

Suite à l'érosion et aux labou-rages successifs de la parcelle limitrophe au fil des années, l'état de ce chemin demandait une remise en état urgente.

Fin juin, l'entreprise CHAR-DOT a entrepris cette rénovation qui a consisté à aménager une sur-largeur de 1m ainsi

qu'un renforcement des fonds tout en stabilisant et consolidant les accotements coté talus sur une longueur de 210m.

La chaussée initiale, trop dégradée, a été scarifiée, profilée par une couche de calcaire 0/20 sur une profondeur de 14cm et enfin damée. Début juillet, après la fête patronale, un enduit bicouche composé d'une émulsion de bitume et d'une couche de gravier 4/10 est venu termi-

ner la finition.

Les entrées des différents riverains concernés, ont par la même occasion, été remises en état et le carrefour avec la RD8 élargi pour raison de sécurité.

Profitant de ces travaux, l'entrée du terrain de jeux de la route d'Aulnois sous Vertuzey a été également rafraîchie par un bicouche.



Chemin de St Etienne Champ à Euville



FICHE CONSEIL : COMMENT BIEN PREPARER SON RDV AVEC L'ARCHITECTE EN BATIMENT DE FRANCE

Que vous soyez en cours d'acquisition et/ou de premières réflexions quant à votre terrain ou votre bien, que vous soyez accompagné d'un professionnel ou que vous ayez décidé de réaliser vous-même votre projet, le présent document a pour objectif de vous aider dans vos démarches en vous présentant la liste des éléments dont vous devez disposer avant de demander rendez-vous à l'UDAP ou lors des

différentes permanences du service sur le territoire.

POUR QUI?

Que vous soyez habitant, commerçant, agriculteur, constructeur ou maître d'œuvre ou tout autre professionnel.

L'architecte des Bâtiments de France vous conseille et vous accompagne dans les démarches liées à votre projet.

POURQUOI ?

Vous avez un projet de réhabilitation ou de construction neuve en espace protégé et vous avez sollicité un rendez-vous avec l'architecte des Bâtiments de France ou un agent de son service.

L'architecte des Bâtiments de France répond à vos interrogations concernant tout type de construction, d'extension et d'aménagement.

Son objectif est l'intégration de votre projet dans son environnement urbain et paysager existant, et la mise en valeur du bâti et des savoir-faire locaux (composition architecturale, insertion paysagère, techniques de rénovation et de préservation...).

OÙ?

Des rendez-vous peuvent être organisés à l'**Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine**, ou lors des différentes permanences de l'Architecte des bâtiments de France sur le département: **Bar-le-Duc, Commercy et son arrondissement (sous-préfecture)**, Ligny-en-Barrois, Montmédy (Communauté d'agglomération - Maison des Patrimoines), Saint-Mihiel, Stenay (Communauté d'agglomération), Verdun.

N'hésitez pas à vous renseigner dans les communes précitées afin d'obtenir les dates des différentes permanences et ainsi prendre un rendez-vous.

Pour faciliter le rendez-vous et permettre à l'Architecte des Bâtiments de France ou son représentant, de vous apporter conseils et orientations adaptés à votre projet, voici quelques recommandations qui vous permettront de préparer au mieux ce rendez-vous:

Demandez à être accompagné d'un professionnel (architecte ou maître d'oeuvre qualifié) lors de votre rendez-vous. Cela permettra des échanges précis et techniques avec votre professionnel.

Pour vous aider à préparer ce rendez-vous, vous pouvez consulter les documents d'urbanisme au service urbanisme de votre commune (ou de la communauté de communes suivant le cas), ou sur site internet.

Vous pouvez également retrouver certains documents (plans masse ou de situation) sur le site du cadastre ou du géoportail : <https://www.cadastre.gouv.fr>; <https://geoportail.gouv.fr>; <https://atlasdespatrimoines.gouv.fr>

Se présenter lors du rendez-vous avec un dossier papier le plus complet possible facilitera la compréhension de votre projet et vous permettra d'avoir des réponses et conseils précis en retour.

POUR QUE VOTRE RENDEZ-VOUS SOIT LE PLUS EFFICACE POSSIBLE, VOUS ETES INVITE A VOUS MUNIR DES PIECES SUIVANTES :

Plan de situation du projet:

C'est un plan type (plan cadastral par exemple) permettant de connaître la situation du projet dans la commune, il doit faire apparaître des repères tels que l'église, la mairie, le nom des rues, etc... Localisez votre projet de manière visible et identifiable (croix, signes en couleur...).

Photographies:

Deux photographies imprimées au minimum de l'état actuel des bâtiments et/ou des terrains objets du projet.

Une ou plusieurs photographies permettant de situer le projet/terrain dans l'environnement proche et une ou plusieurs photographies permettant de situer le terrain dans le paysage lointain et faisant apparaître les maisons et/ou les terrains voisins et le paysage. Ces photographies permettront d'identifier clairement et efficacement l'environnement proche de votre projet.

Historique du projet:

Apportez les éventuelles autorisations obtenues ou avis précédents concernant votre projet.

Description des travaux envisagés:

Munissez-vous d'une esquisse ou avant-projet + descriptif des travaux (devis d'entreprises, modèles des

éléments envisagés, par exemple...).

Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est - UDAP de la Meuse

Parc Bradfer -14 rue Antoine Durenne - 55000 BAR-LE-DUC

Tél : 03.29.79.93.83

Courriel : uclap.meuse@culture.gouv.fr

WwW.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est



Opération : un nouveau né, un arbre !

La collectivité a décidé de mettre en place une action alliant écologie et jeunesse : planter un arbre fruitier pour chaque nouveau né!

Pour l'année 2020, 8 arbres fruitiers ont été plantés sur les 4 villages. Pommiers, cerisiers, poiriers, pruniers et mirabelliers grandiront sous les regards d'Agathe, Soana, Neyla, Eléna, Léa, Lyvanah, Julia et Agathe.

Concernant Ville Issey, les arbres de naissance seront plantés le long de la voie verte entre Euville et Vertuzey.



TRAVAUX DE DEPLACEMENT ET DE RESTAURATION DU RUISSEAU D'AULNOIS

Depuis le 6 août 2021, les travaux de restauration et de déplacement du ruisseau d'Aulnois ont débuté. Ce chantier, sous la direction du conseil départemental de la Meuse, est un des plus importants prévus pour l'année 2021 dans notre département (550 000€). Le but de ce chantier est de mettre en sécurité les bas côtés de la D8 fortement dégradés par l'érosion provoquée par la proximité du ruisseau Aulnois qui au fil des années, ronge toujours un peu plus son accotement et rend la circulation dangereuse sur cet axe. Dans le cadre de la transition écologique et dès les premières études sur le déplacement du cours du ruisseau, les enjeux environnementaux ont nécessité de prendre toutes les précautions nécessaires pour limiter l'impact de ces travaux sur la faune, la flore, les habitats terrestres et aquatiques. La prise en compte de l'ensemble de ces problématiques, permettra aussi de renforcer la biodiversité sur l'ensemble du secteur.

Dès le 16 août, la départementale RD8 a

été fermée à la circulation, et des ralentisseurs posés, et ce jusqu'à la fin des travaux.

Dans un premier temps, une base vie et une zone de stockage ont été installées au niveau du carrefour de pistes « au sud des Fontenelles » par l'entreprise meusienne « **les Chantiers du Barrois** » spécialisée dans les travaux de restauration des cours d'eaux et chargée de l'ensemble de ces travaux de terrassements.

Deux équipes de terrassement ont œuvré simultanément sur les zones 2 et 4 à partir du début août, pour creuser le futur lit mineur du ruisseau sur une distance de 2300m pendant les quatre premières semaines.

Un déplacement de 5 mètres du lit du ruisseau par « déblai-embais » a été effectué sur la zone 4 (sortie Euville).

Les violentes précipitations du 21 août ont rendu l'état des sols particulièrement humides et ont fortement perturbé l'avancement des travaux en particulier sur la zone 2, la rendant quasiment im-

praticable pendant plusieurs jours pour les engins à roues du chantier.

Le renforcement des berges par la pose d'un tunage bois et un géotextile coco le long de l'étang (zone 3) a été effectué et terminé à la mi-septembre. Les arrivées d'eau de la nappe phréatique ont compliqué les travaux, particulièrement sur les zones 2 et 1. L'emploi d'une pompe de grand débit (70 m³/H) a été nécessaire pour épuiser les fouilles chaque matin, avant le démarrage du chantier.

Début octobre, la récupération du substrat dans le lit initial a débuté, et les réinjections dans les portions achevées du nouveau lit ont été faites. Après la mise en place de déviations au niveau des passages de pistes, les mises en eau successives des sections terminées du nouveau lit ont pu débuter, ainsi que le début du comblement de l'ancien lit sur la zone 2. Des opérations de diversification sur l'ensemble du lit restauré (en particulier sur les zones 2 et 1), par la mise en place de matériaux récupérés sur pla-

ce (branches, bois, troncs, blocs de pierre) ont démarré.

À la mi-octobre, des aléas de chantier ont accentué le retard déjà pris par les intempéries. La reprise des travaux début novembre, a permis de terminer « les terrassements fins » de l'ensemble du nouveau tracé du ruisseau en particulier en zone 1. Sur cette zone, les berges de la confluence de la source des Roises ont été finalisées dans le nouveau lit, et les différents drains agricoles reconnectés et renforcés par des blocs de pierre. La restauration des entonnements des deux anciens ouvrages de franchissement qui ont été conservés en état, a été achevée.

Suite page 12



La première quinzaine de novembre, a vu aussi les travaux de comblement du chenal initial réalisés à 60%. Des contournements provisoires ont été réalisés dans l'attente de l'arrivée « des ouvrages cadres » (pose prévue mi-décembre). L'arrivée et la mise en œuvre d'un deuxième Dumper sur chenilles et de plus grand gabarit, a permis d'accélérer la récupération des surplus de terre laissés sur place en zone 2 et de continuer les travaux de comblement de l'ancien lit, la création du fossé routier, ainsi que la stabilisation et le nivellement des accotements de la D8.

À partir du 15 novembre, le décapage de la future zone de rejet végétalisée de type prairie humide (ZRV) jouxtant la station d'épuration des eaux usées d'Aulnois, a débuté. Les ouvrages de franchissement 02 et 03 actuels sur le lit initial, sont conservés et consolidés. Ils sont remblayés au maximum de 50% de la section initiale. Ceux-ci, sont doublés par « des ponts cadres » sur le nouveau cours du ruisseau, pour permettre la circulation d'engins agricoles avec remorques de PTAC de 32T.

La deuxième quinzaine de novembre a principalement consisté à continuer et à terminer les travaux de comblement de l'ancien lit du ruisseau et à créer le nouveau fossé routier en zone 1. La reprise et la stabilisation des bas-côtés, en particulier les ornières de l'accotement opposé, ainsi que le nivellement des accotements de la départementale, ont été finalisés

pour les premiers jours de décembre.

Première semaine de décembre, le merlon de séparation entre le nouveau lit et le fossé routier a été réalisé et terminé.

Les fagots de stabilisation du fond ont été installés. Les reprises du profil en long sont réalisées avec des matériaux trouvés sur place issus du terrassement en déblais-remblais.

Fin décembre, le creusement de la ZRV dans le prolongement de la station d'épuration actuelle est pratiquement terminé et

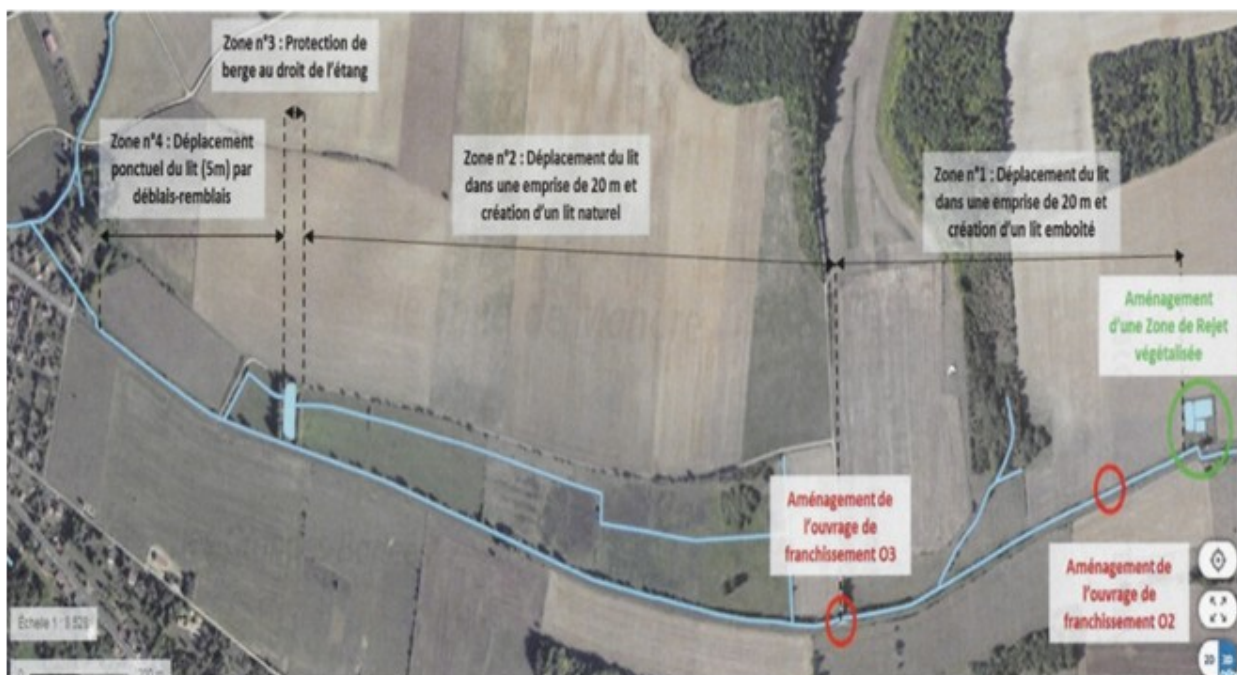
une nouvelle clôture a été installée à l'emplacement de la clôture initiale pour ne pas toucher à la végétation.

Les deux ponts cadres sont posés et renforcés de blocs de pierres et leurs tabliers coulés.

Une clôture 3 brins a été posée en vue de délimiter la parcelle acquise par le département de la Meuse.

La réception de l'ensemble du chantier est prévue début février 2022.

Photos ci-contre



Vue d'ensemble du chantier découpé en 4 zones de travaux bien distinctes



Les 60 ans du Centre Sportif d'Euville

1961-2021, certains anciens avaient à cœur de fêter les 60 ans du Centre Sportif d'Euville. Cette manifestation s'est déroulée sur 3 semaines, avec une exposition de photos anciennes et récentes de l'activité du Club en mettant en valeur ceux qui sont à l'initiative de sa création et ceux qui le font perdurer. Des panneaux ont été installés dans les commerces locaux (un grand merci à eux) ainsi qu'à la maison des associations. Le clou de cette manifestation a été le samedi 22 octobre où les anciens, les

joueurs et supporters actuels se sont donnés rendez-vous pour visiter cette exposition et se retrouver au foyer rural pour le verre de l'amitié au cours duquel les deux créateurs du club : Vincent AUBERTIN et Claude MARCHAL ont été chaleureusement applaudis et remerciés pour tout ce qu'ils avaient fait pour le club.



La journée du commerce de proximité

Associés à l'anniversaire du CSE, les commerçants ont pu participer à la journée nationale du Commerce de proximité. Chacun a en fonction de ses compétences joué le jeu, c'est ainsi que les habitants ont pu déguster des spécialités locales, se faire maquiller, coiffer, le tout dans la joie

et la bonne humeur.



Don de la Famille BILLON

Il y a de nombreux talents cachés dans nos villages ! Notamment un que beaucoup connaissait comme l'électricien du village mais qui, en retraite, avait repris son métier et sa passion de jeunesse l'ébénisterie. Jean BILLON dans son atelier s'est lancé dans la réalisation de vases en bois tourné. Un, deux, trois, dix, vingt, trente il avait émis le vœu qu'à son départ sa collection ne soit pas dispersée et souhaitait qu'elle soit mise en valeur à la mairie. A son décès, tout naturellement la famille a accepté d'en faire don à la commune. Cette

collection est maintenant visible dans un salon d'honneur de la mairie. Des photos tentent de montrer les différentes étapes de la réalisation d'un vase. Mais l'artiste n'a pas tout dévoilé, et il appartiendra à chacun en visitant l'exposition d'imaginer le travail et la manière pour obtenir ce résultat. Encore merci à ses enfants.



Le Don de la Famille BILLON à la commune

*« Qui aurait pu imaginer, dans
les villages et dans les
administrations, une telle
obstination dans la générosité
la plus magnifique ? »
L'homme qui plantait des
arbres— Jean GIONO*

Nouvelle association euvilleoise

L'association des enfants des deux clochers ayant cessé toute activité, les amoureux de la belotte se sentaient en peine. Ils en venaient à sortir la table sur le trottoir et à taper le carton. Monsieur Gérard PARISOT, fidèle des rendez-vous du dimanche mensuel, a souhaité relancer une association uniquement tournée sur les

jeux de cartes. C'est ainsi que soutenu par Sylvie et Sandrine, il donne à nouveau rendez-vous aux beloteurs, une fois par mois au foyer rural pour un tournoi amical.

Félicitations à eux et longue vie à l'association « PIQUE C'est NOUS »



ETAT CIVIL 2021

AULNOIS SOUS VERTUZEY

Mariages

BARROIS Natacha et GÉNIN Jean-Philippe le 15/05/2021
NIZET Donalee et QUENNOUELLE Benoît le 10/07/2021

Décès

GAUMER Serge le 01/01/2021
PAPELIER Jean-Faust le 19/05/2021
CHRISTELLE Michel le 16/09/2021

ALTMANN Francis le 10/04/2021
RUBER Luc le 11/07/2021

VERTUZEY

Naissance

LARCHER Augustin né le 03/03/2021

Mariages

HUBERT Franck et PIERRE Stéphanie le 31/07/2021
ROCHE Anaïs et VASSEUR Eric le 23/10/2021

VILLE ISSEY

Naissance

FLORENTIN Hybaï né le 01/06/2021
TE DUNNE Romy née le 12/10/2021
ANDRE Mia née le 22/07/2021

Mariages

HUBER Florian et FACQUER Fleur le 24/07/2021

Décès

LAUNAY Christopher le 08/09/2021
HUSSENET Gilbert le 24/12/2021

EUVILLE

Naissance

BONNETIER Elsa le 20 janvier 2021
MAHEUT Paul le 10/02/2021
THIEBAUT Mya le 29/04/2021
PLANTEGENET Kallysta le 09/06/2021
THERHEY Alice le 15/09/2021

Mariages

POIRIEUX Emilie et BARNIER Eric le 19/06/2021
CORNET Michel et WALTERSPIELER Maryse le 17/07/2021
MICHELOT Nicolas et FONTAINE Emeline le 24/07/2021
FIORITO Fiona et JUKIC Nicolas le 07/08/2021

Décès

FRIZON née PIMPAUD Marcelle le 01/01/2021
GRAWE née NOSJEAN Bernadette le 05/04/2021
PERIN née MERCIER Monique le 26/06/2021
BERTRAND née JANOT Monique le 19/09/2021
GALAVAUX Didier le 26/11/2021

VALENTIN née BRACHET Andrée le 23/03/2021
DAL ZUFFO née MAILLARD Thérèse le 13/06/2021
BOISSIMONT née GASPERINI Angèle le 25/08/2021
PAYEUR née PHILIPPE Bernadette le 10/11/2021

PACS

AULNOIS SOUS VERTUZEY

DEGUY Jason et LECER Océane le 01/09/2021

EUVILLE

GOUSSET Angélique et JACKOWSKA Julien le 25/05/2021
MOALA Diana et MULIOTO Malia le 05/06/2021
MORISOT Nicolas et BROUILLON Maeva le 06/08/2021
VOJVODANOVIC Loïc et DELHAISE Lucie le 20/11/2021

VERTUZEY

LESCOUARCH Kévin et MANSUY Maïté le 01/03/2021
PAYEUR Pascal et GILLES Sandrine le 19/04/2021
DAMERVAL Florian et LARUELLE Laura le 04/12/2021

VILLE ISSEY

FERNANDES Jonathan et PHILIPPOT Angélique le 23/10/2021



LA PAROLE AUX ELUS

Nous avons cru que cette rubrique était une tribune libre qui nous était réservée. Mais la majorité dispose aussi de sa tribune, bien qu'elle possède déjà tous les pouvoirs.

La signalétique annoncée à maintes reprises depuis bientôt deux ans rue Jeanne d'Arc et rue du Port ressemble à un serpent de mer. Les riverains ont été sollicités deux fois mais leur avis n'a jamais été pris en compte. Par deux fois l'annonce de travaux imminents est restée sans suite. Le carrefour du Port n'a jamais connu autant d'accrochages.

La manière dont sont conduites les réunions des différentes commissions de ce conseil municipal reste une interrogation. Nous avons eu par exemple plusieurs commissions, y compris des finances, pour lesquelles les documents nous ont été communiqués en retard difficile dans ce cas pour aider à notre réflexion. Nous avons connu aussi la volonté de garder secrètes les informations en interdisant de prendre des photos ou d'enregistrer les exposés et en excluant tout document.

Par ailleurs nous déplorons que, durant les 17 premiers mois de cette mandature, absolument aucun administré ne soit venu assister aux réunions du Conseil Municipal, la presse étant cependant invitée et présente. Ce désintérêt de la population est du jamais vu à Euville.

Au cours de la réunion de la commission consultative de Ville-Issey du 02 octobre 2021, il nous été demandé de choisir le lieu d'implantation des « arbres de naissance » pour l'ensemble des 4 villages : d'un commun accord la commission de Ville-Issey retient l'implantation des arbres de naissance le long de la voie verte cela permettrait de montrer l'unité des 4 villages, de ne pas utiliser les fruits comme projectiles et de ne pas favoriser les frelons, guêpes sur les aires de jeux. Le résultat-vous est donné dans le bulletin municipal.

Nous continuons cependant à proposer nos réflexions, dans l'espoir d'être reconnus un jour prochain comme des conseillers municipaux à part entière.

La liste René Maillard, Sandrine Lemaire, Marcel Giron, Anita Eichwald"

A l'aube de l'année 2022, nous ne pouvons que nous féliciter du bon déroulement de notre programme et de nos projets. Après avoir terminé les chantiers en cours, nous avons lancé les nouvelles opérations et ce, dans le respect des priorités que nous nous étions fixées. Sont en cours de finition : l'éclairage public sur Euville (notons au passage la mise en valeur de l'église avec ce nouvel éclairage), l'effacement des réseaux autour de l'église de Vertuzey. Voici ceux qui vont débiter : les terrains multisports, la voie verte entre Euville et Vertuzey. Nous devrions avoir bientôt le résultat de l'étude assainissement aux carrières; étude que nous irons présenter à la population, de même que la réflexion sur le réaménagement de la rue de la Dixme à Aulnois-sous-Vertuzey. Notre médiathèque bibliothèque est également sur de bons rails.

Evidemment notre programme se trouve parfois bousculé par des projets ou des réflexions imprévisibles procurant un intérêt pour la commune : notre sollicitation pour l'implantation de : photovoltaïque, de l'éolien, un projet de centre de formation aux carrières et bien d'autres dossiers que nous devons gérer au quotidien.

Toutes ces réflexions sont travaillées en toute démocratie par l'ensemble du conseil même si une petite partie de l'opposition s'évertue à s'abstenir lors du vote des délibérations. Opposition qui, d'ailleurs, au bout de deux ans ne nous a toujours pas fait de proposition en relation avec leur programme électoral : y en avait-il un ??

Et enfin, la crise sanitaire installée depuis maintenant 2 ans, nous oblige à réduire nos interactions sociales : limitation du public lors des réunions, suspension des vœux des maires, jauge du public dans le cadre des cérémonies patriotiques ou des diverses réunions. Malgré ces restrictions, nous sommes conscients que votre engagement et votre intérêt pour les affaires communales sont bien présents. Nous les gardons à l'esprit pour vous satisfaire du mieux que nous pouvons.